

## BULLETIN MUNICIPAL DECEMBRE 2015

*Bonjour à chacune et chacun d'entre vous,*

*Voici à nouveau le temps du solstice d'hiver accompagné d'une grande douceur cette année, pour Noël et le jour de l'an à venir. Nous entamons une lente remontée des jours vers un peu plus de lumière!*

*C'est une période propice aux réunions familiales, amicales et de bon voisinage également... Autant d'occasions pour faire circuler la bonne énergie du partage dans la chaleur du foyer. J'ai une pensée de réconfort et de soutien pour chaque personne qui vit un passage douloureux lié à la santé ou à l'isolement.*

*Un temps de pause en cette fin d'année 2015 qui a marqué durement chaque conscience, chaque cœur humain à l'aune des heures si sombres des attentats de Janvier et de Novembre. Nous avons le devoir d'avancer, de faire face avec dignité, par respect de la vie et de nos valeurs humanistes universelles !*

*Dans ce contexte difficile, le vote a eu lieu pour les nouvelles régions et nous voici désormais reliés à l'Aquitaine et au Poitou Charente. Nous formons maintenant un vaste territoire riche de ses diversités, porteur d'espérances, de potentialités et de responsabilités accrues. Je forme le vœu que notre nouvelle région soit un puissant levier de développement et de valorisation de notre territoire et de notre patrimoine.*

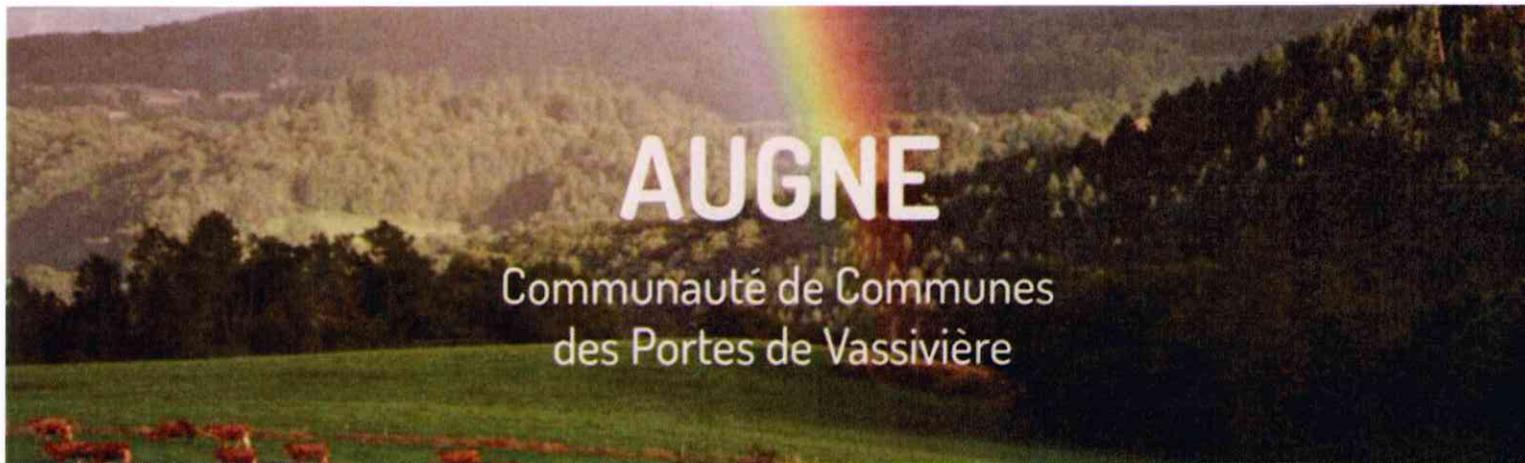
*Au plus près de vous, notre commune est attentive aux évolutions nécessaires. Ainsi une étude diagnostic de notre réseau d'eau a été menée par le bureau Infralim, étude prise en charge par la communauté de communes des Portes de Vassivière. Les bilans et les préconisations seront portés à votre connaissance. Notre voirie, comme notre réseau d'eau, ont fait l'objet de travaux conséquents dont vous lirez le détail dans les pages suivantes. Un grand chantier pour 2016 sera la mise aux normes d'accessibilité de notre maison commune, secrétariat et salle des fêtes compris, ainsi que leur rénovation conduite par l'atelier d'architectes Serge Bergeron dont nous allons retenir un de ses projets.*

*Nous avançons dans cette volonté d'être à votre écoute, au plus près de vous, en oeuvrant pour l'intérêt général de notre espace communal, espace public qui retient toute mon attention, mon engagement et celui de nos employés communaux et des membres du conseil municipal.*

*Pour terminer ce mot, je souhaite la bienvenue à nos nouveaux habitants, et j'exprime à chacune et à chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux pour l'année 2016.*

*Chaleureusement,*

Michel Lacouturière



## EVENEMENTS ET TRAVAUX EN 2015

- Concernant le réseau d'eau, dans la continuité de l'apparition de fuites récurrentes, la canalisation de Vergnandreau a été totalement refaite.  
Un compteur a été mis en place, en partenariat avec la municipalité de St Julien le Petit, sur la dérivation qui alimente quelques foyers de leur commune. Ceci permettra de facturer précisément leurs consommations.  
Durant l'été, un orage a endommagé l'électronique de gestion des pompes au niveau du bassin du Puy Maury.
- Fin de la réfection de la route de La Vedrenne. Ces travaux ont été perturbés par la situation dans le village à cette époque. Un surcoût de réalisation est apparu sur la facture de l'entrepreneur.
- Empierrement d'un chemin au milieu du village de Vervialle pour permettre aux riverains de pouvoir accéder aux différents bâtiments avec leur véhicule.

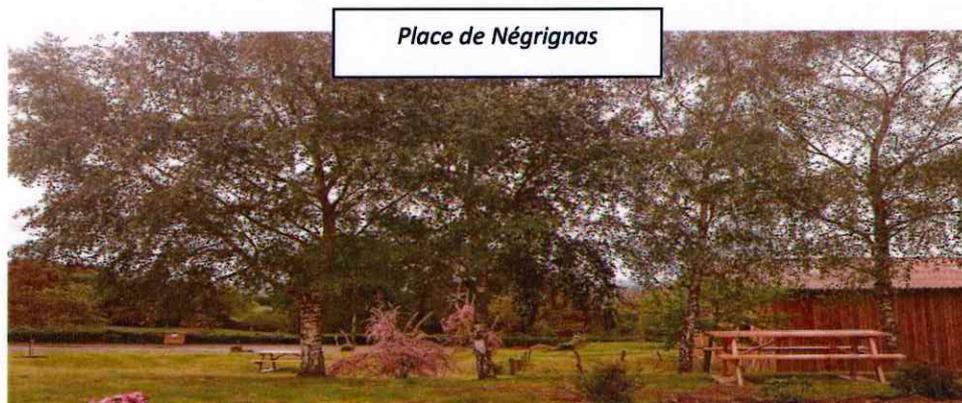
*Chemin de Vervialle et nouvelle signalisation de la boucle*



- L'audit sur le réseau de distribution d'eau potable avance. Le schéma directeur nous a été remis sous forme d'une cartographie. Toutes les vannes ont été repérées, la nature et le diamètre des conduites sont désormais connus. Les objectifs étant de définir les priorités en matière de travaux à venir et de pouvoir intervenir plus rapidement en cas de fuites ou de dysfonctionnements.



- Le curage des fossés a été réalisé par un entrepreneur de travaux publics entre le village de Négrignas et le lieu dit La Grange. La route a été renforcée à deux endroits.
- Début de l'aménagement de la place de Négrignas par la plantation d'arbustes et l'installation de tables et bancs de pique nique. L'objectif étant d'embellir la traversée de notre commune en lui donnant des airs de convivialité. Les premiers pique-niqueurs ont été vus cet été.



- Le premier marché de pays de la commune a eu lieu le Samedi 27 Juin dans le parc de la Mairie. Cette manifestation a connu un grand succès avec plus de 120 repas servis autour d'un animateur musical de qualité.

*Marché de pays du 27/06/2015 dans le parc de la Mairie*

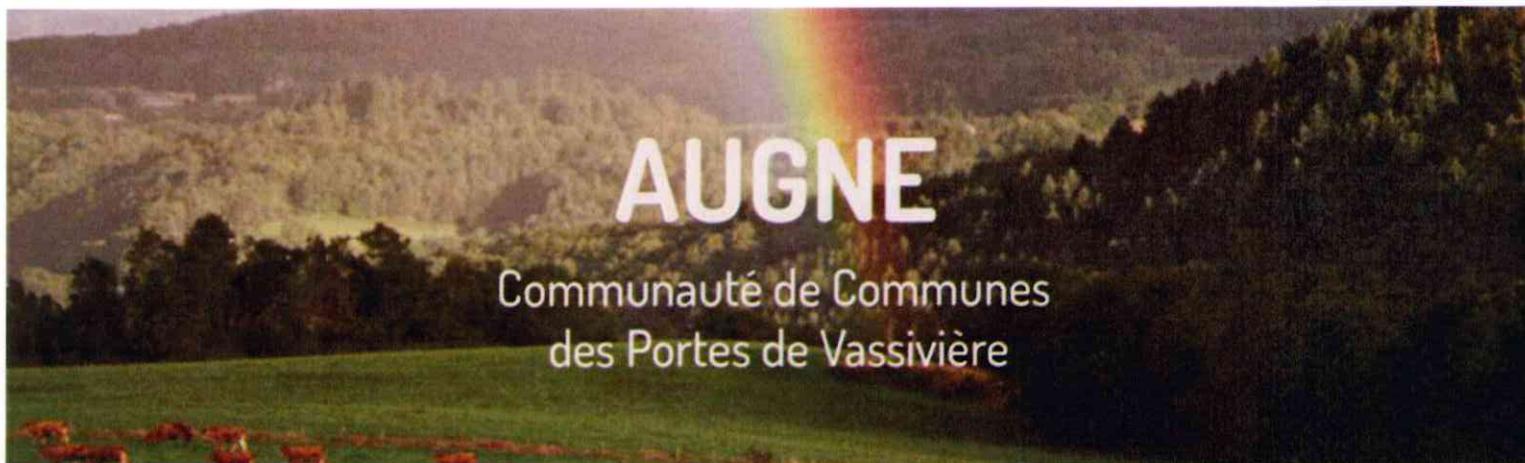


- Félicitations également à nos amis de l'amicale Laïque pour l'organisation de la fête annuelle qui a connu encore une fois une belle affluence, environ 400 spectateurs le Samedi soir. Belle réussite et bonne ambiance.



## TRAVAUX PREVUS EN 2016, ET PLUS...

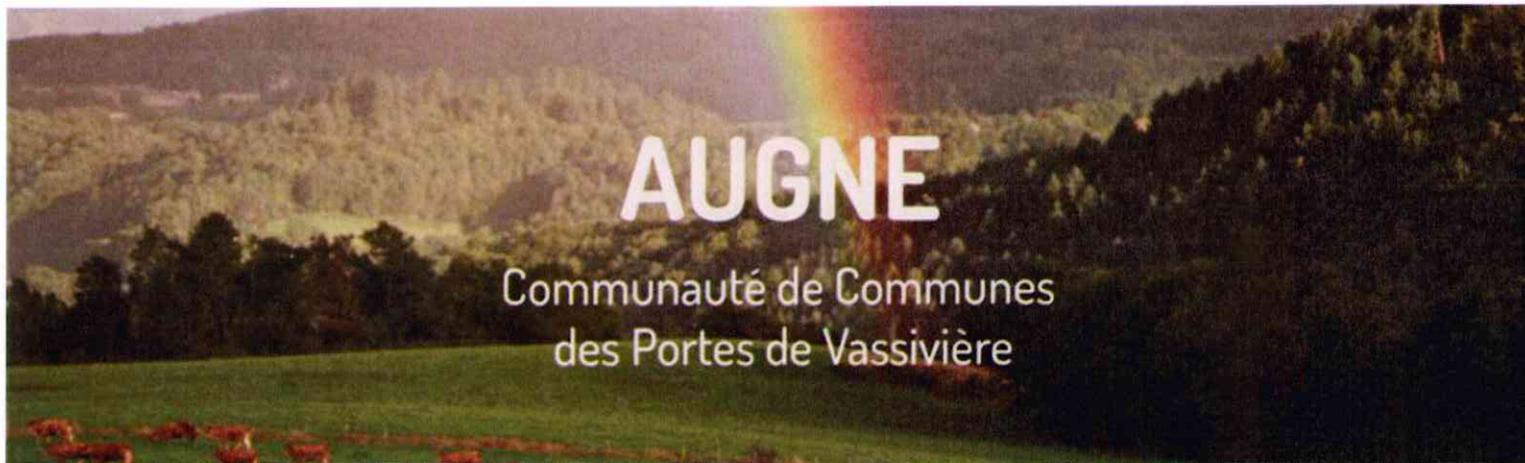
- La mairie et la salle des fêtes doivent faire l'objet d'une mise aux normes pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.  
Nous allons profiter de cette obligation légale pour entamer une rénovation globale ou partielle du bâtiment, avec pour priorité de modifier le volume de la salle des fêtes en réduisant au maximum le mûr central de séparation. Nous étudions les différentes solutions que nous a remis le cabinet d'architectes Bergeron.
- Nous réfléchissons également à la rénovation du presbytère. En effet, à la suite de l'enquête que nous avons menée sur le devenir de ce bâtiment, une vingtaine de questionnaires ont été retournés et majoritairement vous avez souhaité que cette maison soit conservée dans notre patrimoine.  
Une réflexion sera donc menée afin d'étudier toutes les possibilités envisageables pour réhabiliter ce presbytère.
- Le remplacement du véhicule communal qui arrive réellement en fin de vie est prévu. Un petit camion de type plateau benne sera sans doute choisi.
- Le projet d'enfouissement des lignes EDF et Télécom dans le bourg d'Augne avance. Les travaux sont prévus pour 2018.
- Au niveau de l'éclairage public, les lampadaires les plus anciens vont être remplacés par des blocs d'éclairage type "vapeur de sodium".
- La modernisation de l'installation d'eau potable va nécessiter la pose de têtes émettrices sur certains des sept compteurs désormais présents sur les départs des conduites principales. De plus, le remplacement des tuyauteries d'aspiration des pompes de relevage du bassin de Négrignas vers Pré-Haut est programmé.  
Parallèlement, nous allons également progressivement remplacer les compteurs les plus anciens situés à l'entrée des habitations individuelles.



- Nous sommes en discussion avec le Conseil Départemental pour implanter des panneaux de signalisation pour les points d'hébergement et de restauration de la commune.
- L'aménagement de la place de Négrignas va se poursuivre. Un panneau d'affichage est en prévision, ainsi qu'un parking, une allée ou pourquoi pas un terrain de pétanque. L'idéal serait de trouver un autre site pour stocker les tas de gravillons.
- Une rénovation des routes et chemins du bourg de Négrignas va être lancée (Goudronnage ou regoudronnage).
- A Vervialle, la route communale qui part en direction de la vallée de la Vienne par le chemin de la boucle d'Augne va être regoudronnée également.
- Afin d'éviter certains désagréments à des habitants de Négrignas, une modification du busage des eaux d'écoulement pluvial sera réalisée. Ces dernières longeront le CD14 depuis le carrefour avec le CD68 en direction d'Eymoutiers avant d'arroser les prés au-delà du village.
- En direction des Perrières, l'aqueduc d'évacuation de la source alimentant la réserve incendie va être reconstruit. Cette route, dans sa partie non goudronnée va être rechargée et ressurfacée avec de la terre stérile.

*Le presbytère d'Augne*





## INFORMATIONS DIVERSES

- Nous avons appris une bonne nouvelle concernant la future connexion de la commune au réseau Internet haut débit.  
En effet, le conseil régional, par le biais de Dorsal, va entreprendre une tranche de travaux s'étalant de 2016 à 2020 pour moderniser certaines liaisons sur des zones choisies.  
Ainsi, après des réunions d'information et d'argumentation auprès de la communauté de communes des Portes de Vassivière, deux zones ont été désignées comme prioritaires : Cheissoux et Augne.  
Ces travaux vont consister pour notre commune au remplacement de la ligne actuelle entre Bujaleuf et Négrignas, encore en cuivre, par une fibre optique qui augmentera considérablement la vitesse des informations. Ainsi, en sortie du nœud de raccordement d'abonnés ( NRA ) de Négrignas, nous bénéficierons d'un débit d'environ 20 Mbits/s, soit vingt fois supérieur à aujourd'hui. Si le calendrier est respecté, d'ici quelques mois, les abonnés les plus éloignés de ce NRA devraient bénéficier d'un débit d'environ 5 Mbits/s.
  
- Le site Internet d'Augne est en ligne : [www.augne.fr](http://www.augne.fr). Il est constitué de cinq chapitres :
  - Une page d'**ACCUEIL** avec une présentation rapide et des illustrations.
  - Une partie **VIE COMMUNALE** avec une présentation plus détaillée, les dates importantes, les animations ou les réunions prévues,..., et une boîte à idées ou à questions.
  - Une rubrique **HEBERGEMENT/RESTAURATION** avec les descriptions et les coordonnées des différentes possibilités dans ce domaine.
  - Une page **CONTACTS** comportant les différentes adresses et numéros de téléphone qui pourront vous rendre service.
  - Une **GALERIE** qui illustrera notre nature environnante ou encore les différents évènements par des photos.

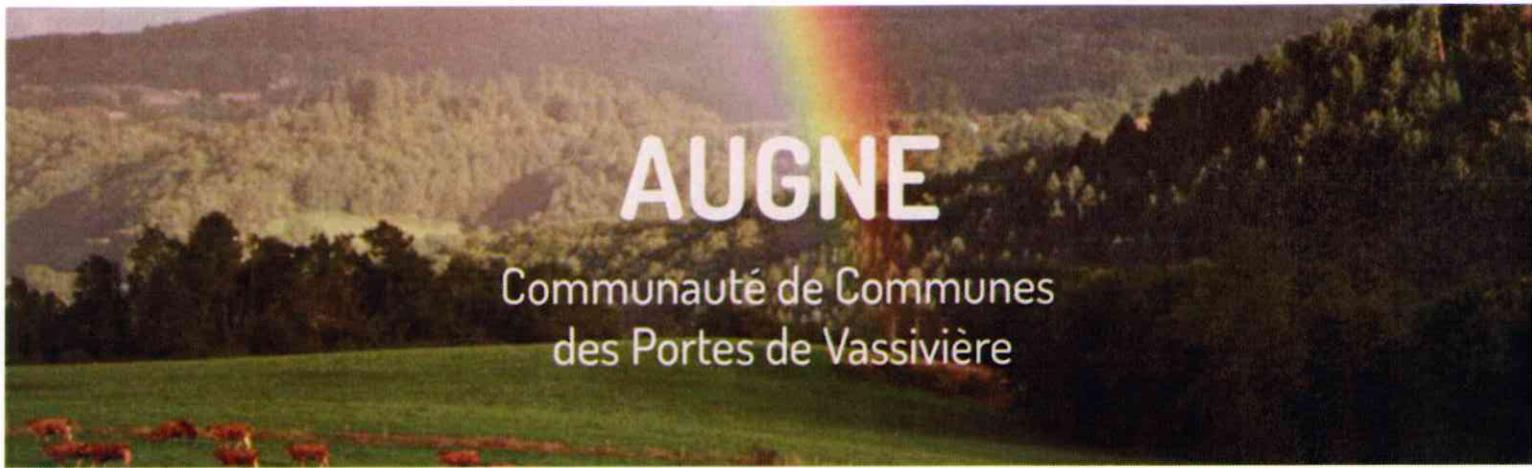
Tout n'est pas prêt, le site va s'enrichir progressivement d'informations.

Nous vous invitons à nous envoyer des articles, des photos, pour participer à faire vivre la **VIE COMMUNALE**.

A bientôt sur [augne.fr](http://augne.fr).



- De nombreux randonneurs ont empruntés le circuit de la boucle d'Augne. Certains d'entre vous ont vu passer, un jour d'été, des marcheurs accompagnés de leur âne. Il s'agissait de l'association de Peyrat le Château (Les Anes de Vassivière) qui a organisé un parcours traversant notre commune avec une halte au Ranch des Lacs.  
Concernant la Boucle d'Augne, la topo-fiche est en ligne sur le site du Conseil Départemental de la Haute Vienne, et sur le nouveau site de notre commune.
- Le Mercredi 6 Juillet 2016, le tour de France cycliste partira de Limoges pour rejoindre le massif du Lioran en Auvergne. Il traversera notre commune de Bujaleuf à Eymoutiers en passant par Négrignas.
- Une enquête publique a été diligentée dans le village de La Vedrenne concernant une demande d'aliénation d'un chemin.
- Une augmentation du tarif de l'eau rentrera en vigueur en 2016. Après trois années de stabilité au prix de 0.60 € le mètre cube, le tarif passera à 0.65 € pour ce même volume.
- Le tarif des alvéoles du columbarium du cimetière va être modifié :
  - 150 € pour une concession de quinze ans (renouvelable deux fois), au lieu de 450 € jusqu'à aujourd'hui (renouvelable une seule fois).
  - 500 € pour une concession perpétuelle, contre 770 € pour une concession de trente ans jusqu'à ce jour.
- Un recensement de la population de notre commune va avoir lieu entre le 21 Janvier et le 20 Février 2016. L'agent recenseur recrutée et qui passera dans dans nos foyers pour distribuer et récupérer les questionnaires est Danièle Livet.
- Avis à la population : Nous vous signalons que, pour une période encore indéterminée, le chemin rural qui accède à La Vedrenne venant du bourg d'Augne (portion inscrite au PDIPR), a été fermé par des riverains contestant son emplacement actuel. En conséquence :
  - Il est désormais dangereux pour tous les véhicules à deux roues (à cause des rangées de barbelés).
  - Il n'y a pas de possibilités de faire demi-tour pour les véhicules à quatre roues.
  - Suite à des plaintes de promeneurs voulant découvrir la boucle d'Augne, le conseil départemental a décidé de retirer ce circuit de son programme de développement touristique jusqu'au règlement de ce litige.



- Les vœux du maire auront lieu le Samedi 16 ou 23 Janvier à 18h00 à la salle des fêtes (date définitive annoncée sur le site début Janvier.
- Programme de l'amicale laïque pour l'année 2016 :
  - Concours de belote : Information bientôt disponible sur le site
  - Fête annuelle : Samedi 30 et Dimanche 31 Juillet
  - Cochon grillé : Information disponible sur le site
  - Soirée cidre et châtaignes : Information bientôt disponible sur le site

*Soirée cidre et châtaignes du 24/10/2015*



- Le cadeau de fin d'année destiné aux personnes âgées est composé de chocolats, de crémant et de conserves fines achetées localement.
- Une crèche est actuellement visible à l'église. Elle a été réalisée par des bénévoles de la commune.

*Crèche de l'église et premier sapin décoré de la commune*



# AUGNE

Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière

## COUT DES TRAVAUX REALISES EN 2015

NATURE DES TRAVAUX	COUT	SUBVENTIONS	OBSERVATIONS
Extension ligne électrique de Négrignas	5096 € TTC	NON	Maison neuve Participation du SEHV à hauteur de 3831 €
Extension réseau d'eau de Négrignas	3729 € TTC	NON	Maison neuve
Goudronnage de la route de La Vedrenne Phase 1 réalisée en 2014 Phase 2 réalisée en 2015 Supplément	2646 € HT 8378 € HT 1764 € HT	5550 € TOTAL  NON	  Hors devis initial
Aménagement chemin de Vervialle	2990 € TTC	NON	
Curage des fossés route de La Grange	5055 € HT	2527 €	Programme GRVC
Conduite d'eau de Vergnandreau	1983 € HT	700 €	
Pose compteurs (Suite)	1943 € HT	1554 €	
Achat de nouveaux panneaux électoraux	717 € TTC	NON	
Interventions sur pompes (Cartes électroniques)	6917 € TTC	NON	5394 € remboursés par l'assurance
Achat tables et plantes place de Négrignas	1076 € TTC	NON	
Création du site Internet	1824 € TTC	NON	

GRVC : Grosses Réparations de Voierie Communale

SEHV : Syndicat Energies Haute Vienne



# AUGNE

Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière

## ETAT CIVIL 2015

◦ **DECES** – *Nous ont quittés ...*

M. Marie Guy René De l'HERMITE – Le 01 Mars 2015

M. Charles BAUDOUIN – Le 23 Mars 2015

◦ **MARIAGE** – *Félicitation à ...*

Mlle Nadia DAVRAINVILLE et M. Philippe COUTAUD le 20 Juin 2015

◦ **NAISSANCES** – *Félicitation aux parents de...*

Ysé Romane Alice GUILLAUME – Le Bourg – Le 07 Mai 2015

Tahis Daniel PRINGUET – Négrignas – Le 05 Juin 2015

*...et bienvenue aux enfants !*

◦ **NOUVEAUX ARRIVANTS** – *Bienvenue à...*

Jayne TOVEY – Négrignas – Propriétaire

Daniel COUEGNAS – Vervialle – Propriétaire

Jean Michel DALLOUX – Les Mays – Propriétaire

Julie BRUCKER ANDRETTI et Philippe MACON et leurs trois enfants – Négrignas –  
Propriétaires

Gineke BELT et Wijnand VOS – Négrignas – Propriétaires

JR Carpenter et Jérôme FLECHER – Augne – Propriétaires

Camille FOSSE et Florian GUILLAUME et leur fille – Augne – Locataires

# 2016, vers une nouvelle charte

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Né il y a 11 ans et comptant 113 communes, le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin est depuis plusieurs mois en phase de révision de sa charte.

## Qu'est ce qu'une charte ?

La charte d'un Parc naturel régional est le projet de développement durable d'un territoire pour douze ans. Elle fixe les objectifs à atteindre et les mesures à prendre pour les mettre en œuvre.

Élaborée à partir d'un diagnostic, la charte est le document officiel qui concrétise, par écrit, les objectifs que se sont donnés ensemble les acteurs et citoyens du territoire, les moyens qu'ils comptent mettre en œuvre pour les atteindre. Cette charte est un contrat signé, sur la base du volontariat, par les communes, communautés de communes, les Départements, la Région, et est approuvée par l'État.

Tous s'engagent pour 12 ans sur ce projet.

Les réunions publiques organisées en 2013 et 2014 ont permis un travail riche en échanges et en propositions. Acteurs et habitants, vous y avez grandement participé et nous vous en remercions.

Un rapport intermédiaire a été soumis en mars 2015. L'avis rendu par l'État a précisé un certain nombre de remarques qui ont été prises en compte lors d'une restructuration durant l'été 2015. Ceci a permis d'aboutir à une nouvelle version présentée cet automne aux élus du comité syndical du Parc.

Même si l'écriture des mesures a dû être reprise, le contenu de la charte et les engagements du PNR restent identiques aux écritures issues des travaux collectifs partagés.

Alors que le calendrier de la révision nous conduisait à l'enquête publique, le Ministère de l'Écologie a demandé que, suite à une évolution juridique récente, soit fournie une étude d'«évaluation environnementale». Celle-ci devient une pièce annexe obligatoire de la charte. La Région la réalise donc, avec l'aide technique des services du Parc. Cette nouvelle contrainte décale la mise à l'enquête publique de la charte au début du printemps 2016.

## Qu'est ce qu'une enquête publique ?

C'est une procédure codifiée, qui vise à informer le public, recueillir les avis argumentés, les éventuelles contre-propositions. Elle est menée par un commissaire enquêteur qui, à l'issue, formule un avis et des remarques.

C'est une des phases privilégiées de la concertation au cours de laquelle vous (habitants, associations, acteurs économiques ou simple citoyen) êtes invités à donner votre avis.

En préalable de cette enquête publique, il nous paraît aujourd'hui intéressant de porter à votre connaissance le document quasi finalisé téléchargeable sur notre blog :

<https://chartepnrmllevaches.wordpress.com>

Vous en souhaitant bonne lecture, les services du Parc restent à votre disposition pour échanger si besoin.

## Que contient cette charte ?

Elle s'articule autour de huit grandes orientations :

1. Préserver un haut niveau de richesse des milieux et espèces
2. Accompagner la mutation des territoires (volets paysages et urbanisme)
3. Améliorer la gestion partagée de l'eau
4. Connaître, sauvegarder et valoriser le patrimoine bâti et culturel
5. Stimuler la production et la valorisation des ressources locales (agriculture, forêts, tourisme, économie sociale et solidaire)
6. Devenir un territoire à énergie positive
7. Transmettre les savoirs du territoire
8. Assurer la cohésion des habitants et des acteurs du territoire (lien social et culture, communication, coopérations)

